

# Radar routier pour verbalisation automatique...

Les fous du volant savoyards n'ont qu'à bien se tenir ! Le préfet de Savoie, Paul Girod Langlade, a présenté un nouveau dispositif de radar routier permettant de verbaliser automatiquement 20 000 véhicules par jour sans la moindre présence des forces de l'ordre...

Ce système est développé par la société Soprecom de Grenoble. Il est composé d'un radar d'une portée de 2000 mètres et d'une caméra numérique. Fonctionnant aux infrarouges et donc sans flash, il peut photographier 24 h sur 24 des automobilistes en excès de vitesse à leur insu. Il devrait sous peu équiper un grand nombre de gendarmeries en France.

Testé sur voie rapide à Chambéry où la vitesse est limitée à 90 Km/h, l'appareil a répertorié, en un week-end, pas moins de 3500 véhicules dépassant les 140 Km/h ! No comment...

Source & infos complémentaires :  
Besok

*Par*

**Publié sur Cafeduweb - Archives le vendredi 12 octobre 2001**

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/445-radar-routier-pour-verbalisation-automatique.html>